

limiter l'impact environnemental des transports et déplacements



CONTRIBUTION AUX ODD



C'EST DIT !

« Lors d'un événement, les déplacements des personnes et des marchandises sont la source la plus importante d'émission de gaz à effet de serre. Des choix éclairés pour limiter les déplacements, lors de la conception et l'organisation d'un événement, peuvent contribuer à réduire son impact ». ADEME - Autodiagnostic ADERE

CE POINT EST DONC CRUCIAL !

CONCRÈTEMENT, QUE FAIRE ?

COMMENT ?

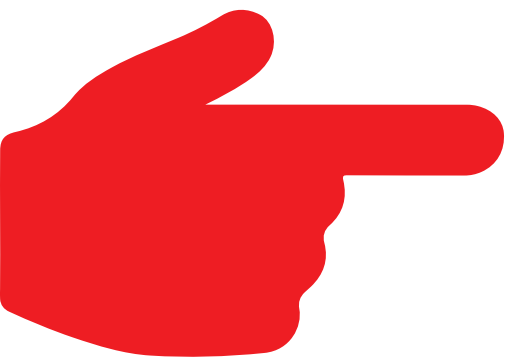
AVEC QUI ?

QUELLES RESSOURCES À DISPOSITION ?

Organiser et limiter le transport des marchandises et des équipements

La question du transport des marchandises et des équipements nécessaires à l'organisation sont partiellement traitées dans celle des achats, à travers l'engagement numéro 4. Jouer la carte du local prend ici toute son importance.

- ➔ Des compétences en logistique seront ici bien utiles pour optimiser les livraisons en amont de la manifestation lors de l'installation du ou des sites, pendant celle-ci et après elle, lors du rangement et de la remise en état du site.
- ➔ Toutes les parties seront sensibilisées à l'enjeu de cette question et invitées à utiliser les moyens de transport les moins polluants possibles.



FOCUS

UN PLAN DE MOBILITÉ POUR LE TRANSPORT DES PERSONNES

☛ La question des déplacements se pose pour l'ensemble des acteurs d'un événement : le public mais aussi les sportifs et leurs accompagnants, les organisateurs, les prestataires et fournisseurs.

Les déplacements à prendre en compte sont les déplacements entre :

- ☛ leur domicile et le lieu d'hébergement (trajet gare/aéroport - lieu d'hébergement inclus),
- ☛ leur lieu d'hébergement ou domicile et les sites de l'événement,
- ☛ les sites de l'événement (si multi sites).

Les équipes organisatrices doivent également intégrer ces principes sur l'ensemble des temps d'organisation de l'événement (avant, pendant et après).

Dès le choix du site de l'événement, il s'agit donc d'appréhender la question l'accessibilité au site, de l'ensemble des parties prenantes, par tous les moyens envisageables : transports en commun, voitures individuelles, mobilités douces ou actives (à pied, à vélo...) ... disposer d'espaces de parking adaptés.

En se rapprochant des interlocuteurs locaux, il s'agit d'anticiper un plan de mobilité global qui permettra notamment d'apporter aux participants une vue globale des moyens de transport pouvant être mobilisés pour se rendre à l'événement.

DES RÈGLES À PRIVILÉGIER... POUR TOUTES LES PARTIES PRENANTES

ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS COLLECTIFS VALORISER LES TRANSPORTS EN COMMUN

- ☛ Connaître et mettre en avant les services de transports en commun existants, soit auprès des intercommunalités, soit auprès de la Région (lignes TER, LIO).
- ☛ Penser les liaisons avec les gares de proximité (communiquer sur les lignes de bus, covoiturage depuis les communes en question...).
- ☛ En collaboration avec les collectivités en charge des transports, développer des solutions de navettes ou bus à disposition, le cas échéant, organiser un système de navette par le biais d'inscriptions.

ENCOURAGER LE COVOITURAGE

- ☛ Développer le covoiturage des participants en mobilisant les outils numériques existants voire en créant des outils dédiés à l'événement.
- ☛ Encourager également le covoiturage des organisateurs (bénévoles et salariés) avant, pendant et après la manifestation.

ENCOURAGER LES MOBILITÉS ACTIVES ET MOBILITÉS DOUCES


Afin de renforcer la sensibilisation et l'incitation à l'usage des mobilités actives et douces l'organisateur propose et valorise ces solutions. Par exemple, pour les parties prenantes proches du site de la manifestation :



- ➔ Identifier et communiquer sur les pistes cyclables (voie verte...) et parcours piéton permettant de se rendre sur le site de l'évènement, mettre en place un fléchage adapté (distance, temps nécessaire...) et aménager le parcours (banc provisoire, éclairage solaire...).
- ➔ Mettre en place des espaces dédiés et sécurisés pour les vélos et autres 2 roues non motorisés.
- ➔ En collaboration avec les collectivités ou les acteurs promouvant les mobilités douces, proposer des vélos en location ou libre-service.
- ➔ Proposer aux partenaires prônant ces modes de déplacement d'être présents sur l'évènement pour des temps de sensibilisation.
- ➔ Encourager l'équipe organisatrice à privilégier les modes de déplacement à faible impact : mise à disposition de vélos (électriques ou non) pour les circulations sur et autour du site de l'évènement...

Les petits + : des petites attentions pour encourager et souligner les comportements les moins impactant : gratuité des transports en commun, réduction sur les inscriptions, entrées ou consommations... sur présentation des titres de transport, dotation par tirage au sort parmi les utilisateurs des plateformes de covoiturage...

... et des petits - : si de véritables alternatives de déplacements sont proposées, il est possible de faire peser une contrainte sur l'utilisation de voitures individuelles : parkings plus éloignés, payants...

 **ÉTUDIER LA POSSIBILITÉ DE COMPENSATION CARBONE ET COMMUNIQUER SUR CET ENGAGEMENT**

AVEC QUI TRAVAILLER CES ACTIONS ?

VOS PARTENAIRES LOCAUX


- **Les communautés de communes ou communautés d'Agglomération qui ont la charge des transports urbains et les plans de promotion des déplacements doux.**

VOS PARTENAIRES DÉPARTEMENTAUX (RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES EN FIN DE GUIDE)

- **CDOS** - Comité départemental olympique et sportif
- **CPIE** - des Pays tarnais (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)
- **Conseil départemental** : Direction de l'Eau et de l'Environnement. Pour découvrir le Plan Tarn Vélo !

VOTRE PARTENAIRE RÉGIONAL

- **Région Occitanie - LIO** : transport interurbain.

 **D'AUTRES BONNES ADRESSES ET RESSOURCES NATIONALES EN FIN DE GUIDE !**